

Fondation Mission Old Brewery
États financiers
au 31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Revenus et dépenses	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Mission Old Brewery

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Mission Old Brewery (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 27 juin 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Fondation Mission Old Brewery

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Revenus		
Campagnes de financement – contributions générales (note 3)	9 862 718	4 377 661
Successions et legs	1 325 133	1 222 774
Revenus nets de placements (note 4)	1 805 074	329 904
	<u>12 992 925</u>	<u>5 930 339</u>
Dépenses		
Dons à Mission Old Brewery	10 205 908	4 250 000
Campagnes de financement – dépenses directes (note 3)	373 802	374 291
Salaires et charges sociales	848 578	700 174
Honoraires professionnels	49 831	10 316
Honoraires du gestionnaire et du fiduciaire	97 881	87 248
Soutien informatique	23 106	18 352
Frais bancaires	41 880	37 162
Frais de bureau et autres frais	33 788	23 873
Communications	302 913	219 756
Divers	16 943	8 691
Amortissement des immobilisations corporelles	1 217	
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	150 063	153 579
	<u>12 145 910</u>	<u>5 883 442</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>847 015</u>	<u>46 897</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	15 946 797	15 899 900
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	847 015	46 897
Solde à la fin	<u>16 793 812</u>	<u>15 946 797</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	847 015	46 897
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	1 217	
Dons d'actions	(427 257)	(224 847)
Variation nette de la juste valeur de placements	(975 520)	256 428
	<u>(554 545)</u>	<u>78 478</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>2 196 364</u>	<u>1 936 301</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 641 819</u>	<u>2 014 779</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(5 312 098)	(4 681 834)
Cession de placements	4 924 703	4 255 127
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 164)	
Variation nette des avances à Mission Old Brewery	1 606 117	(674 937)
Transactions en cours de règlement		(19 550)
Variation nette de l'encaisse chez le fiduciaire	(7 948)	54 815
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>1 198 610</u>	<u>(1 066 379)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>2 840 429</u>	<u>948 400</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>3 948 978</u>	<u>3 000 578</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>6 789 407</u>	<u>3 948 978</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	3 763 812	3 948 978
Dépôt à terme	3 025 595	
	<u>6 789 407</u>	<u>3 948 978</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Situation financière

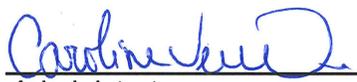
au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	3 763 812	3 948 978
Dépôt à terme	3 025 595	
Taxes de vente à recevoir	10 820	31 151
Diverses créances à recevoir	25 132	30 336
Intérêts à recevoir	10 403	
Frais payés d'avance	104 338	28 165
Avances à Mission Old Brewery, sans intérêt, encaissables sur demande		1 606 117
	<u>6 940 100</u>	<u>5 644 747</u>
Long terme		
Placements (note 6)	15 194 192	13 388 999
Immobilisations corporelles (note 7)	10 947	
	<u>22 145 239</u>	<u>19 033 746</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	88 603	79 435
Apports reportés (note 8)	5 262 824	3 007 514
	<u>5 351 427</u>	<u>3 086 949</u>
ACTIF NET		
Non affecté	<u>16 793 812</u>	<u>15 946 797</u>
	<u>22 145 239</u>	<u>19 033 746</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur


Administrateur

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Sa principale activité consiste à verser des apports et des dons à Mission Old Brewery. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds d'actions étrangères et en fonds équilibré qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations canadiennes et en billets de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin, alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des revenus

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports provenant des campagnes de financement et des successions et legs. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Revenus nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de fonds d'investissement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme et les revenus de fonds d'investissement sont constatés au moment de leur distribution.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts et de dividendes.

Les revenus nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des revenus et dépenses au poste Revenus nets de placements.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Équipement et logiciels informatiques	Linéaire	5 ans
Équipement de bureau	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Mission Old Brewery est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de l'organisme.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les dépenses sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquentement à la juste valeur sont inclus à titre de variation nette de la juste valeur de placements au poste Revenus nets de placements à l'état des revenus et dépenses.

3 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Contributions générales		
Campagnes annuelles	2 229 899	2 021 751
Campagnes majeures 2023-2028	5 152 197	
Campagnes et dons majeurs	2 122 460	1 675 717
Tournoi de golf	273 075	273 175
Expérience d'un souper	75 341	38 173
Projet spécial PMP		326 658
Événements de tiers	9 746	42 187
	<u>9 862 718</u>	<u>4 377 661</u>
Dépenses directes		
Campagnes annuelles	177 049	118 107
Campagnes et dons majeurs	129 112	96 592
Tournoi de golf	69 402	84 552
Expérience d'un souper		17
Projet spécial PMP	(2 301)	74 865
Événements de tiers	540	158
	<u>373 802</u>	<u>374 291</u>
	<u>9 488 916</u>	<u>4 003 370</u>

4 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Intérêts et dividendes	589 221	343 752
Fonds communs de placement	240 333	242 580
Variation nette de la juste valeur de placements	975 520	(256 428)
	<u>1 805 074</u>	<u>329 904</u>

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	20 331	7 234
Intérêts et dividendes courus	(17 476)	(5 530)
Diverses créances à recevoir	5 204	(26 960)
Frais payés d'avance	(76 173)	516
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	9 168	35 746
Apports reportés	<u>2 255 310</u>	<u>1 925 295</u>
	<u><u>2 196 364</u></u>	<u><u>1 936 301</u></u>

6 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes		
Sociétés canadiennes (au coût de 1 513 915 \$; 1 163 587 \$ en 2023)	2 150 206	1 697 968
Sociétés étrangères (au coût de 2 240 326 \$; 2 061 470 \$ en 2023)	<u>3 073 166</u>	<u>2 596 238</u>
	<u><u>5 223 372</u></u>	<u><u>4 294 206</u></u>
Obligations canadiennes		
Gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux et organismes paragouvernementaux, incluant des obligations libellées en dollars américains de 0 \$ (14 774 \$ en 2023) (au coût de 2 508 598 \$; 2 511 718 \$ en 2023)	2 496 574	2 434 539
Sociétés ouvertes (au coût de 807 640 \$; 669 290 \$ en 2023)	<u>794 155</u>	<u>641 063</u>
	<u><u>3 290 729</u></u>	<u><u>3 075 602</u></u>
Fonds d'actions étrangères (au coût de 351 706 \$; 359 384 \$ en 2023)	<u>451 034</u>	<u>410 325</u>
Fonds équilibré (au coût de 5 664 899 \$; 5 495 455 \$ en 2023)	<u><u>5 812 072</u></u>	<u><u>5 260 945</u></u>
Billets de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux, incluant des billets libellés en dollars américains de 322 199 \$ (106 058 \$ en 2023) (au coût de 318 195 \$; 268 599 \$ en 2023)	<u>322 199</u>	<u>268 156</u>
	<u><u>15 099 406</u></u>	<u><u>13 309 234</u></u>
Intérêts et dividendes courus	40 541	33 468
Encaisse chez le fiduciaire	<u>54 245</u>	<u>46 297</u>
	<u><u>15 194 192</u></u>	<u><u>13 388 999</u></u>

Le coût total des placements est de 13 405 999 \$ (12 529 503 \$ en 2023).

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	45 364	39 078	6 286	
Équipement de bureau	7 503	2 842	4 661	
	52 867	41 920	10 947	–

8 - APPORTS REPORTÉS

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	3 007 514	1 082 219
Montant encaissé au cours de l'exercice	7 632 648	2 527 259
Montant constaté aux campagnes de financement (Mission Old Brewery)	(5 377 338)	(601 964)
Solde à la fin	5 262 824	3 007 514

Les apports reportés représentent des apports encaissés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la rénovation d'immeubles de même qu'au financement des opérations régulières de Mission Old Brewery.

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les diverses créances à recevoir, les intérêts et dividendes courus et les placements en obligations de sociétés ouvertes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. L'organisme est également exposé au risque de crédit du fait qu'il se porte garant de l'emprunt bancaire de l'entité contrôlante (note 11).

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

9 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle d'investissements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2024, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse chez le fiduciaire, des billets et des placements en actions de sociétés ouvertes étrangères libellés en dollars américains totalisant 3 329 075 \$ (2 881 901 \$ au 31 mars 2023).

Le fonds d'actions étrangères et le fonds équilibré exposent indirectement l'organisme au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations canadiennes et les billets portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Les placements en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

10 - GARANTIE

L'organisme garantit l'emprunt bancaire de Mission Old Brewery. Aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2024 (aucun au 31 mars 2023). Aucune contrepartie n'est exigée en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra être prêt à acquitter les obligations de Mission Old Brewery en matière de remboursement de l'emprunt bancaire si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 3 000 000 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.